

LES GENS

**FRANÇOIS KORBER
BATAILLE POUR
LA TÉLÉ GRATUITE
EN PRISON**

«En 1985, quand Badinter a imposé la télévision dans les prisons, des syndicats de surveillants lui ont répondu: "Et pourquoi on leur met pas la piscine?"», raconte l'ancien détenu François Korber, fondateur de l'association Robin des lois. Aujourd'hui encore, il faut se battre pour que la télévision soit gratuite pour les détenus.» D'un établissement à l'autre, les prix de location de télévisions varient énormément. Des «différences de tarifs et de pratiques difficilement justifiables», a pointé le rapport de la Cour des comptes, le mois dernier. Korber est déjà parvenu à faire reconnaître à l'administration pénitentiaire le droit des détenus à acheter un téléviseur (moyennant tout de même une taxe de raccordement de 13 à 25 euros par mois, selon les établissements, précise Korber). Dans certaines prisons (notamment celles qui délèguent au privé la gestion des services), les prix de location ont également baissé. Mais c'est la gratuité totale que Korber cherche: «Ça me paraît faire partie du minimum carcéral. On sait très bien que la télévision contribue à éviter des suicides lors des premières semaines d'incarcération et agit comme un instrument de tranquillité dans les maisons d'arrêt où les détenus peuvent rester 22 heures sur 24 en cellule.» S.F. PHOTO MAX PPP